

Classes préparatoires scientifiques

Programme de français et de philosophie pour l'année scolaire 2025-2026

NOR : MENS2514209A

Arrêté du 6-5-2025

MENESR – DGESIP A1-2 – MOM

Vu Code de l'éducation, notamment articles D. 612-19 à D. 612-29 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêtés du 20-6-1996 modifiés ; arrêté du 3-5-2005 modifié ; arrêté du 5-5-2015 ; arrêté du 16-4-2021 ; avis du Conseil supérieur de l'éducation en date du 1-4-2025 ; avis du Cneser en date du 8-4-2025

Article 1 – L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année scolaire 2025-2026 s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après :

Thème 1 : La communauté et l'individu

1. *Les suppliantes* et *Les sept contre Thèbes* (Eschyle) – Traduction de Paul Mazon ;
2. *Traité théologico-politique, Préface et chapitres XVI à XX* (Spinoza) – Traduction de Charles Appunh ;
3. *Le Temps de l'innocence* (Edith Wharton) – Traduction de Madeleine Taillandier.

Thème 2 : Expériences de la nature

1. *La connaissance de la vie*, « Introduction : La pensée et le vivant », « I. Méthode », « III. Philosophie – chapitres II, III, IV et V » (Georges Canguilhem) ;
2. *Vingt mille lieues sous les mers* (Jules Verne) ;
3. *Le Mur invisible* (Marlen Haushofer) – Traduction de Liselotte Bodo et Jacqueline Chambon.

Article 2 – L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires d'adaptation de techniciens supérieurs (ATS) durant l'année scolaire 2025-2026 s'appuie notamment sur le thème 2 défini à l'article 1, à travers les œuvres mentionnées en 1 et 2 de ce thème.

Article 3 – Les dispositions du présent arrêté s'appliquent en Nouvelle-Calédonie.

Article 4 – L'arrêté du 28 juin 2024 publié au Bulletin officiel du 18 juillet 2024 relatif au programme de français et de philosophie des classes préparatoires scientifiques pour l'année 2024-2025 est abrogé à compter de la rentrée 2025.

Article 5 – Le présent arrêté sera publié aux bulletins officiels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 6 mai 2025,

Pour le ministre auprès de la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, et par délégation,

La sous-directrice de la stratégie et de la qualité des formations,
Muriel Pochard

Pour le ministre d'État, ministre des Outre-mer, et par délégation,
Le directeur général des outre-mer,
Olivier Jacob

Source : <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo23/MENS2514209A>